



L'État français complice de groupes criminels

Par [Jean-Loup Izambert](#)

Mondialisation.ca, 19 octobre 2015

[IS Édition](#)

Région : [L'Europe](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#), [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [SYRIE](#)

Journaliste d'investigation indépendant, Jean-Loup Izambert a consacré ses quarante années de journalisme à enquêter sur les secteurs économique, financier et politique. Son indépendance, son engagement et sa rigueur lui ont permis de produire plusieurs ouvrages essentiels sur les cercles de pouvoir et réseaux financiers internationaux.

Avec les deux tomes de « 56 », il livre une nouvelle enquête sans concession qui, preuves à l'appui, met à jour les complicités de dirigeants politiques et hauts fonctionnaires français avec des individus liés à des organisations criminelles.

Avant-propos du livre

L'État français complice de groupes criminels

Au cœur de l'État, ils protègent et arment des criminels

Les faits et les preuves

« C'est incroyable ce que vous dites sur les relations entre des dirigeants français et ces groupes criminels. Vous devriez publier des preuves », me suggèrent de nombreuses personnes que je rencontre en 2013 lors de mes conférences sur les relations entre dirigeants français et membres d'organisations criminelles.

À l'occasion de l'une d'elles, donnée à l'Université de Genève avec l'Institut International pour la Paix, la Justice et les Droits de l'Homme de l'ONU, une étudiante indienne m'interpelle :

— Que pouvons-nous faire contre cela ?

— Dénoncer, informer par tous les moyens, rendre public partout et agir, lui répondis-je.

Je laisse à chacun le soin d'imaginer et de choisir les formes d'action qu'il jugera les plus appropriées contre des régimes bellicistes et liberticides comme le Qatar, l'Arabie saoudite ou la Turquie.

À l'écoute des lecteurs et des auditeurs, j'estime nécessaire de répondre à leur attente en révélant et précisant ces liaisons dangereuses tant les dirigeants français persistent dans la guerre. En effet, au mois de décembre 2014, la France est le pays du continent européen le plus en guerre, avec plus de 10 200 militaires engagés dans des opérations militaires

extérieures¹ !

Le déclenchement, en 2011, de la guerre non déclarée contre la République arabe syrienne, État souverain, après celle menée contre la Libye dans des conditions similaires avec ses conséquences catastrophiques, oblige à enquêter : *qui* en sont *réellement* les instigateurs ? *Comment* cette guerre non déclarée s'est-elle préparée, ouverte et développée ? *Pourquoi* cette nouvelle agression contre la République arabe syrienne ?

Face au crime, les Français médiatiquement anesthésiés restent majoritairement silencieux, comme en 1940, les Syriens résistent et se défendent contre l'agression étrangère, comme en 1945 sous les bombes – déjà françaises –, et le droit international patauge dans le sang comme jamais². Sans la détermination de Damas, des partenaires de l'Organisation de la Coopération de Shanghai (OCS)³ et des États d'Amérique latine pour défendre la paix, le monde connaîtrait en 2015 un troisième conflit majeur à l'issue totalement imprévisible.

La France est en guerre, mais la plupart des français semblent l'ignorer.

Les élus du peuple ?

Le président français soutient politiquement et militairement des groupes criminels contre la République arabe syrienne, mais pas une voix ne clame au Parlement : « *Auprès de qui envoyez-vous des militaires ? À qui livrez-vous des armes et du matériel militaire sans l'accord du Parlement ? Qui financez-vous, et avec quels fonds ?* ».

Le président français recourt au mensonge d'État et à la manipulation médiatique en accusant sans preuve l'armée syrienne d'avoir utilisé des armes chimiques, mais pas un député ne se lève pour clouer au pilori ce qui s'avérera plus tard un odieux montage réalisé sous l'autorité de l'Élysée-Matignon.

Le président français passe outre la volonté populaire en décidant seul, tel un monarque absolu⁴ du XXI^e siècle, d'engager la France en guerre ? La grande majorité⁵ des Français s'y oppose et réclame un vote de leurs élus à l'Assemblée nationale. Mais ces derniers, loin de leurs électeurs et irrévocables, acceptent le fait du prince sans broncher. Aucun vote parlementaire, aucun référendum n'auront lieu pour une décision de cette importance, qui engage le pays et son avenir. Exit la démocratie !

« *Laissez-nous faire, Sire, protégez-nous beaucoup* »...

La France regarde, déboussolée, ses dirigeants la défaire. Injustice, chômage, précarité, pauvreté, endettement, corruption, guerres... L'essentiel se perd dans un marasme politico-médiatique où les évasions amoureuses clandestines du président de la République sont érigées en sujet national plus brûlant que le détournement de milliards d'euros de bénéfices par les dirigeants des entreprises transnationales : au niveau de la petite Europe du Traité de Maastricht, « *la fraude fiscale, l'évasion fiscale, l'évitement fiscal et la planification fiscale agressive engendrent chaque année, dans l'Union européenne – et pour cette seule région du monde –, une perte scandaleuse de recettes fiscales potentielles estimée à 1 000 milliards d'euros* », constate un rapport⁶ du Parlement européen. Détroussée de ses richesses par le grand patronat, la république s'anémie. Vampirisée au sein même de ses « Bastille économiques » par des groupes financiers anglo-saxons transnationaux, elle perd jusqu'à ses immortels principes révolutionnaires. Depuis le début des années quatre-vingt,

la bourgeoisie au pouvoir a substitué « la défense des cultes » à la séparation de l'Église et de l'État, la « diversité des communautés » à la citoyenneté française, la « discrimination positive » à l'égalité républicaine, la prééminence de juges inamovibles (État de droit) aux législateurs élus (souveraineté populaire), la suprématie des traités, des directives et des accords transnationaux économico-financiers au libre-choix et la souveraineté politique du peuple français⁷, des « sans-papiers », main-d'œuvre bon marché de grandes entreprises, à l'universalisme républicain et, au bout du compte, le Directoire à la souveraineté populaire !

Alors que le pays s'enlise dans une crise profonde, dans la coulisse de l'Élysée et de Matignon, des dirigeants jouent les apprentis sorciers en pactisant avec des individus liés à des organisations criminelles. Ils couvrent, maquillent et entretiennent ces monstres comme des proxénètes leurs putains avant de les envoyer à l'ouvrage. Couverts par les plus hautes instances de l'État, ils sont les administrateurs du massacre de centaines de milliers de civils, de l'assassinat de dirigeants politiques et de la destruction de pays - Palestine, Afghanistan, Irak, Yougoslavie, Libye, Syrie... - qu'ils planifient. La guerre achevée, le chaos une fois installé, *les voleurs de la République*⁸ du CAC 40 se précipitent en bande pour relever les compteurs. « *Qui était parmi les tous premiers Français à venir début mars à Benghazi encourager les insurgés libyens ? Un représentant de Total ! (...) Avec l'entrée des insurgés à Tripoli, l'action du groupe Total a bondi de plus de 4 % dès le lundi* »⁹, informe *L'Humanité* au lendemain de neuf mois de guerre contre la Libye. « *Après s'être engagée militairement en Libye, la France attend un retour économique. Près de 400 chefs d'entreprises français ont participé mardi, au Medef, à une réunion d'information sur la Libye. But annoncé : mieux appréhender les perspectives d'investissement et participer à la reconstruction libyenne. Étaient présents à cette réunion plusieurs directeurs des groupes du CAC 40, comme Alcatel, Alstom, Peugeot, Total, Bouygues ou Vinci, ainsi que des patrons des PME* »¹⁰ précise *Europe 1* deux semaines plus tard, sans doute à l'attention de ceux qui douteraient des véritables raisons de cette guerre. Sur la Syrie « *le Qatar s'acharne à s'offrir un couloir de passage terrestre pour exporter son gaz vers l'Europe (...) Tel est le projet béni et voulu par les dirigeants US (...), dont le Qatar a pris la décision de creuser le trajet de son gazoduc par la force des pires violences terroristes, dévastatrices et destructrices* », dénonce *Afrique Asie*¹¹.

Depuis une trentaine d'années, ces liaisons dangereuses accompagnent les objectifs de dirigeants de sociétés transnationales. « *Laissez-nous faire, Sire, protégez-nous beaucoup* » écrivait déjà, en 1784, Guillaume Lesage, un gros manufacturier en coton de Bourges, s'adressant à l'intendant Michaud de Montarant, du Bureau du Commerce sous Louis XVI. Aujourd'hui, ce que les tenants du pouvoir politique français nomment « *la protection des populations civiles* » ou « *les intérêts français* » apparaissent sous leur vrai jour : un costard pour faire propre destiné à protéger ceux, très privés et très opaques, des hyper-riches « manufacturiers » contemporains que sont les gros actionnaires des sociétés transnationales occidentales.

56 dirigeants impliqués

Impensable dites-vous, n'imaginant pas que des dirigeants élus aux plus hauts postes de responsabilité de la République puissent agir de la sorte ? Réaction normale : « *La notion de criminalité des élites dérange. Elle fait l'objet d'un déni et d'un aveuglement permanents. Ce déni est grave. Car, pendant la période où il y a refoulement, celle-ci a le temps de*

s'enraciner »¹² rappelle Jean-François Gayraud¹³, commissaire divisionnaire et criminologue. Ce professionnel du renseignement connaît son sujet pour avoir travaillé plusieurs années au sein de la Direction de la surveillance du territoire (DST).

Dans cette affaire d'État, il ne s'agit pas de l'égarement de quelques politiciens et de hauts fonctionnaires qui auraient momentanément confondu les allées de la République avec les égouts de la criminalité politique au gré d'intérêts privés. Non. À la tête de l'État, de François Mitterrand à François Hollande, 56 ministres de l'Intérieur, de la Justice, de la Défense et hauts-fonctionnaires sont impliqués, de manière active ou passive, dans *la protection et/ou le soutien continu* à des individus liés à des groupes criminels.

D'autres le sont également mais n'avaient, ou n'ont pas, un pouvoir politique décisionnel leur permettant d'engager ou de s'opposer – sauf à démissionner de leurs fonctions – à ces actions. Ces faits attribuables à l'État français constituent des violations répétées de ses obligations internationales, sont internationalement illicites et engagent sa responsabilité internationale¹⁴.

Tome 1 :

L'État français complice de groupes criminels

Bien avant l'agression contre la République arabe syrienne, depuis les années 80, les relations de dirigeants et hauts fonctionnaires français avec des individus membres ou proches de groupes criminels n'ont cessé de se développer. Plusieurs d'entre eux, recherchés par Interpol, sont protégés des recherches de l'Organisation internationale de la police criminelle – OIPC-Interpol – par des ministres socialistes. (Chapitre 1)

À cette même époque, le président François Mitterrand ordonne à la DGSE de s'engager, tout particulièrement à partir de 1982, dans la première guerre d'Afghanistan (1979-1989) auprès de la CIA, des services secrets anglais, pakistanais et saoudiens. La confrérie religieuse des Frères musulmans recrute alors, depuis son centre pakistanais, des milliers de combattants dans la misère des pays arabes. La DGSE arme et entraîne, y compris en France¹⁵, certains de ces groupes, avec l'objectif de renverser le régime progressiste de Kaboul soutenu par l'Union soviétique. Le départ des troupes soviétiques entre mai 1988 et février 1989 laisse la guerre civile s'installer à laquelle va s'en ajouter encore une autre menée par l'OTAN. Celle-ci dure toujours trente ans plus tard avec pour conséquences la fuite de millions d'Afghans de leur pays, près de cent mille morts, une corruption insolente qui côtoie la misère d'un pays en ruines.

Depuis cette guerre, des organisations de la mouvance de la confrérie religieuse des Frères musulmans sont devenues les collaboratrices privilégiées de dirigeants français. Elles sont au cœur des conflits ouverts contre les pays arabes laïcs – mais aussi contre la République fédérative socialiste de Yougoslavie à la fin des années quatre-vingt –, qui possèdent des richesses ou présentent un intérêt stratégique pour les puissances occidentales. Depuis sa création en 1928, l'histoire de la confrérie des Frères musulmans est marquée du recours systématique à la terreur. (chapitre 2)

Mais, faire la guerre avec des porteurs de soutanes qui ne connaissent que leur catéchisme, le maniement des explosifs et dont les ouailles gavées de misère savent à peine écrire leur nom n'est pas chose aisée. Aussi, les politiciens français vont-ils s'efforcer de composer une « opposition » présentable à l'opinion publique occidentale. Une répartition des rôles va

ainsi s'opérer entre exilés syriens en mal d'existence, petits comploteurs arrivistes, trafiquants et criminels chevronnés au sein de cette internationale du crime. (Chapitre 3)

Ces forces sont-elles démocratiques, comme l'affirment les dirigeants français qui décrètent le Conseil national syrien (CNS), sous haute influence des Frères musulmans, « *seul représentant légitime du peuple syrien* » ? Jugez plutôt : depuis les années soixante-dix, les Frères musulmans n'ont eu de cesse de mener des attentats et coups d'État contre la république laïque syrienne. C'est cette même confrérie religieuse, creuset du crime organisé, qui va fournir les principaux dirigeants de l'« opposition » aux côtés de ceux liés aux milieux atlantistes. (Chapitre 4)

Présentés comme « modérés » par les dirigeants français, les activistes anti-syriens sont, pour nombre d'entre eux, impliqués dans des activités délictueuses et criminelles. Il était nécessaire d'instruire le lecteur, par un portrait de famille assez suggestif, de « *l'esprit démocratique* » auquel, selon le président Hollande, « *participent ces rebelles* »¹⁶. (Chapitre 5)

« Démocratiques » les « rebelles » de François Hollande ? D'Alger à Damas, les branches de la confrérie mettent en œuvre le même plan de subversion, de destruction de l'État laïc et de la société. Abdallah Amami, écrivain et spécialiste tunisien des organisations terroristes du monde arabe, en dresse les principales étapes ; Mezri Haddad, ancien diplomate tunisien à l'UNESCO et écrivain, y ajoute le vécu de son déclenchement en Tunisie ; Ammar Bagdash, dirigeant du Parti communiste syrien, relate son application sur la Syrie ; le colonel Alain Corvez décrit la tactique employée par les Frères ; l'intellectuelle et écrivaine Nadia Khost rappelle à ceux qui écrivent l'histoire à leur manière, du fond de leurs bureaux : « *Nous qui vivons en Syrie, nous connaissons la vérité [...]. Des rapports officiels témoignent de rencontres entre les services secrets français et britanniques avec les combattants libyens issus d'Al-Qaïda* » (Chapitre 6).

Car, une nouvelle fois, les dirigeants français ont pris la lourde responsabilité de faire équiper, entraîner et armer les auteurs de ce plan démoniaque. Et s'il s'ouvre toujours par la mise en scène de « martyrs », innocentes victimes de leurs groupes armés, c'est pour mieux permettre aux Frères de se poser en « démocrates » auprès de leurs maîtres occidentaux et de les appeler à la rescousse. Faute de soutien populaire dans les pays arabes, les Frères comptent sur la naïveté et les armes occidentales pour parvenir à leurs fins. Plusieurs interventions de professionnels du renseignement et enquêtes de journalistes confirment ces faits. (Chapitre 7)

Autre question dont on ne peut faire l'économie tant le drame est profond : le président François Hollande peut-il prendre seul la décision d'armer ces bandes criminelles sans devenir coupable d'un important trafic d'armes, opéré en dehors de toute légalité internationale ? (Chapitre 8)

Double jeu

Il m'a fallu m'arrêter à l'essentiel tant les mécanismes de l'appareil d'État qui entrent en jeu dans ces protections et ces soutiens sont parfois complexes. Les responsables politiques de premier plan, connus du grand public pour leurs déclarations médiatiques sur « *la protection des populations civiles* », la « *lutte contre le terrorisme* » sont une cible privilégiée. La confrontation de leurs discours - connus - et de leurs actes - beaucoup moins connus - tombent leur masque. Avec leurs intrigues et leurs petits secrets, planqués à l'abri des

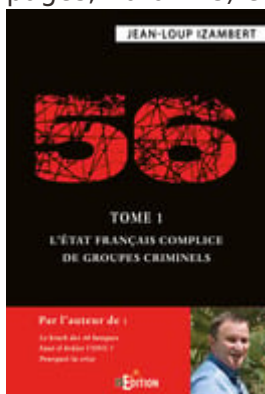
discours médiatiques policés.

Confidentiels, « à l'usage exclusif de la police et de l'autorité judiciaire », classés et archivés à l'abri de la lumière de la vérité, plusieurs documents attestant de leurs complicités avec des hommes liés à des groupes criminels sont rendus publics dans les tomes 1 et 2 de « 56 ». Des entretiens, des confidences, des interventions d'universitaires, de chercheurs, d'agents de services de renseignement, d'anciens militaires et policiers, de membres du corps diplomatique, de journalistes d'investigation, de personnalités syriennes et franco-syriennes, d'élus, d'avocats témoignent de ce qui se trame dans l'ombre de l'Élysée-Matignon. Chaque pièce de ce puzzle s'emboîte au fil de l'enquête journalistique, jusqu'à figer la sinistre réalité du double jeu de politiciens français. Ils alimentent les guerres sous couvert de principes moraux et d'objectifs aux apparences nobles.

Voici comment, preuves à l'appui, au travers de la guerre française contre la république laïque syrienne, les dirigeants français soutiennent des criminels qui recourent à la terreur de manière systématique et planifiée.

Jean-Loup Izambert

Le livre L'État français complice de groupes criminels est disponible aux formats papier (386 pages, 20 € TTC) et numériques (formats ePub, Mobi et PDF).



Dirigeants politiques et hauts fonctionnaires à la tête de l'État français, ils soutiennent des criminels et terroristes.

Hier, ils ont protégé certains d'entre eux des recherches d'Interpol, aujourd'hui ils en soutiennent d'autres pour renverser le gouvernement syrien.

De la « génération Mitterrand » à la « république exemplaire » de François Hollande, en passant par celle de Nicolas Sarkozy, 56 d'entre eux sont impliqués.

Voici comment.

Vous pouvez retrouver le livre sur la librairie (<http://www.is-ebooks.com/produit/108/9782368450871/56%20-%20T1>), avec la possibilité de télécharger l'extrait ou de le feuilleter en ligne en cliquant sur la couverture.

Pour le Québec, le livre est également disponible en version numérique sur

Amazon.ca

(<http://www.amazon.ca/56-fran%C3%A7ais-complice-groupes-criminels-ebook/dp/B015QI5M>

[KS/ref=sr_1_1?s=digital-text&ie=UTF8&qid=1445257145&sr=1-1\)](KS/ref=sr_1_1?s=digital-text&ie=UTF8&qid=1445257145&sr=1-1)

et en version papier sur

[Amazon.fr](http://www.amazon.fr)

(http://www.amazon.fr/56-fran%C3%A7ais-complice-groupes-criminels/dp/2368450866/ref=sr_1_1_twi_pap_1?ie=UTF8&qid=1445257691&sr=8-1&keywords=izambert)

Notes :

1Source : *État-major des armées françaises, Les militaires français en opération*, 9 février 2015.

2Utilisation d'armes chimiques, enfants gazés, prisonniers éventrés, démembrés, décapités, crucifiés, abattus en chaîne ou enterrés vivants, etc.

3Organisation de la Coopération de Shanghai (OCS). Lire *Pourquoi la guerre ?* par Jean-Loup Izambert, Ed. IS Edition (sortie prévue en 2016).

4Après Louis XVI, dernier monarque absolu de droit divin et « lieutenant de Dieu sur terre », la Constitution de 1791 instaure une monarchie parlementaire qui maintient le principe de l'inviolabilité de la personne du roi (Chapitre II, section 1^{re}, article 2 : « La personne du roi est inviolable et sacrée »). Ce principe de l'inviolabilité du chef de l'exécutif perdurera jusqu'à nos jours. Par la loi du 23 février 2007, les articles 67 et 68 ajoutés à la Constitution organisent l'irresponsabilité politique et pénale quasi totale du Président de la République, tout particulièrement pour les actes de guerre.

5Selon un sondage CSA diffusé le mardi 3 septembre 2013, 74 % des Français souhaitent un vote à l'Assemblée nationale avant toute intervention française militaire en Syrie. Plusieurs études d'opinion publiées à la fin du mois d'août 2013 montraient déjà que près de deux tiers des Français (64 %) étaient opposés à la participation de la France à une intervention. Partis de gauche comme de droite (Parti Communiste, Parti Socialiste, UMP) ont alors à peu près la même proportion globale de partisans du vote à l'Assemblée nationale : plus de 77 % !

6Source : Parlement européen, Commission des affaires économiques et monétaires, *Rapport sur la lutte contre la fraude fiscale, l'évasion fiscale et les paradis fiscaux*, 3 mai 2013 (2013/2060-INI)

7Le 4 février 2008, le parlement français réuni en Congrès à Versailles votait le projet de loi modifiant le titre XV de la Constitution française. Trois jours plus tard, le 7 février, l'Assemblée nationale ratifiait le traité de Lisbonne. Sa publication au Journal Officiel le 14 février entérinait l'adhésion de la France au nouveau traité européen. Cet accord fut rejeté par référendum en France le 29 mai 2005 (55 %) et aux Pays-Bas le 1^{er} juin 2005 (61 %). Aucun référendum ne fut soumis au peuple français pour modifier sa Constitution. Il en sera de même pour plusieurs modifications de la Constitution. Depuis 1992, une vingtaine de textes modifiant la Constitution française ont été adoptés par le seul vote des parlementaires, sans référendum.

[8](#) Lire *Les voleurs de la République*, par Nicolas Dupont-Aignan, Éd. Fayard.

[9](#) *Total, le grand gagnant de la guerre en Libye*, L'Humanité, 24 août 2011.

[10](#) *La Libye, eldorado des entreprises françaises ?*, Europe 1 et Xavier Yvon avec AFP, 6 septembre 2011, 22 h 02.

[11](#) *La Syrie dans le chaudron des projets gaziers géants*, par Fahd Andraos Saad, Afrique-Asie, 23 juillet 2013.

[12](#) Jean-François Gayraud : « Il faut remettre au centre la question de la délinquance des élites », entretien réalisé par Mehdi Fikri, L'Humanité, 16 juillet 2013.

[13](#) Jean-François Gayraud est auteur de plusieurs ouvrages de recherches et de réflexions sur l'évolution du crime contemporain dans son environnement politique, économique et financier. Parmi ceux-ci, citons *Le nouveau capitalisme criminel*, *La grande fraude* et *Le monde des mafias* aux Éd. Odile Jacob.

[14](#) ONU, Commission du droit international, *Responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite*.

[15](#) Lire *La guerre de l'ombre des Français en Afghanistan : 1979-2011*, par Jean-Christophe Notin, Éd. Fayard. Dès cette époque, la DGSE va former au Pakistan, mais également en France, des groupes de mercenaires des « seigneurs de la guerre ». Exfiltrés d'Afghanistan par le Pakistan jusqu'à Paris, ces groupes seront notamment entraînés à la guérilla dans les camps de Cercottes, de Caylus et de la Braconne.

[16](#) Selon les termes du discours du président François Hollande lors de son point presse à l'aéroport de Pierrefonds, La Réunion 21 août 2014. Source : Service d'information du Palais de l'Élysée.

La source originale de cet article est [IS Édition](#)
Copyright © [Jean-Loup Izambert](#), [IS Édition](#), 2015

Articles Par : [Jean-Loup Izambert](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez : media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif.

Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca